

ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

VOUS SOUHAITEZ OCCUPER VOTRE LOGEMENT
LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE ?



Le principe

La CCVT propose un **accompagnement technique et financier** des particuliers souhaitant améliorer l'**accessibilité** de leur logement ou adapter l'intérieur au **vieillesse** ou au **handicap**.

Pour qui ?

Tout **propriétaire de logement** (appartement ou maison individuelle) **modeste de 60 ans et plus**, ou dont un membre du foyer est **handicapé**, situé sur l'une des 12 communes des vallées de Thônes.

Quels travaux ?

Tous **types de travaux** permettant d'adapter l'intérieur du logement ou d'améliorer l'accessibilité de celui-ci.

Les aides aux travaux

Les **conseils et l'accompagnement sont gratuits**. Les **aides aux travaux** peuvent aller jusqu'à 2 000€ pour la CCVT et **jusqu'à 17 000€** avec les aides de l'État et du Département de la Haute-Savoie (selon vos revenus).

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR VOUS GUIDER DANS VOTRE PROJET

POUR TOUS

ÉTAPE 1

Informations personnalisées sur les travaux et les aides financières mobilisables.

ÉTAPE 2

Si le projet le nécessite, rencontre avec un conseiller et/ou visite gratuite du logement ou de l'immeuble par un technicien.

SI ÉLIGIBLE

ÉTAPE 3

Aide à la définition du programme de travaux et du plan de financement optimisé.

ÉTAPE 4

Constitution et dépôt des dossiers administratifs et des demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération jusqu'au solde du dossier.

UN NUMÉRO
UNIQUE POUR
L'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT
04 56 19 19 19

 **Asder**

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
HAUTE-SAVOIE